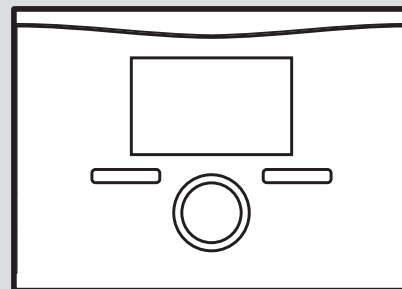




calorMATIC

VRT 350



fr Notice d'emploi

Notice d'emploi

Sommaire

1	Sécurité.....	3	5.3	Modes	22
1.1	Mises en garde relatives aux opérations	3	5.4	Modes de fonctionnement spéciaux	23
1.2	Utilisation conforme	3	5.5	Messages	24
1.3	Consignes de sécurité générales	4	6	Dépannage	26
2	Remarques relatives à la documentation.....	7	6.1	Identification et résolution des défauts	26
2.1	Respect des documents complémentaires applicables.....	7	7	Entretien et maintenance	26
2.2	Conservation des documents	7	7.1	Entretien du produit	26
2.3	Validité de la notice.....	7	8	Mise hors service.....	27
3	Description du produit	7	8.1	Remplacement du régulateur	27
3.1	Structure de l'appareil.....	7	8.2	Recyclage et mise au rebut	27
3.2	Fonction de régulation	8	9	Garantie et service après-vente	27
3.3	Fonction de protection antigel	8	9.1	Garantie	27
3.4	Plaque signalétique	8	9.2	Service après-vente.....	29
3.5	Numéro de série	9	Annexe	30	
3.6	Marquage CE.....	9	A	Vue d'ensemble des modes de fonctionnement.....	30
4	Fonctionnement.....	9	B	Vue d'ensemble des niveaux de commande.....	30
4.1	Structure de commande	9	C	Caractéristiques techniques	35
4.2	Concept de commande	11	C.1	Régulateur	35
5	Fonctions de commande et d'affichage	15	Index	37	
5.1	Informations	15			
5.2	Réglages.....	16			



1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement



1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Le produit a été spécialement conçu pour réguler une installation de chauffage comportant des générateurs de chaleur du même fabricant avec interface eBUS et la production d'eau chaude sanitaire d'un ballon d'eau chaude sanitaire raccordé.

L'utilisation conforme du produit suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Ce produit peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles



ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser le produit en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec ce produit. Le nettoyage et l'entretien courant du produit ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.



1.3 Consignes de sécurité générales


1.3.1 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.
- ▶ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

1.3.2 Risque d'ébouillement avec l'eau chaude

Il existe un risque d'ébouillement aux points de puisage d'eau chaude lorsque les températures de consigne sont supérieures à 60 °C. Les enfants en bas âge et les per-



sonnes âgées encourent un risque même avec des températures moins élevées.

- ▶ Choisissez une température de consigne appropriée.

1.3.3 Risque de dysfonctionnement

- ▶ Veillez à ce que l'air ambiant puisse circuler librement autour du régulateur et que le régulateur ne soit pas recouvert par des meubles, rideaux ou autres objets.
- ▶ Veillez à ce que toutes les vannes des radiateurs soient complètement ouvertes dans la pièce où est installé le régulateur.
- ▶ Exploitez uniquement l'installation de chauffage dans un parfait état technique.
- ▶ Sollicitez immédiatement une intervention en cas d'anomalie ou de dommages présentant un risque pour la sécurité.

1.3.4 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas

lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.

- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

1.3.5 Dommage causé par le gel en raison de l'arrêt de l'appareil

Si vous arrêtez l'installation de chauffage, il se peut que certaines zones de l'installation soient endommagées par le gel.

- ▶ Ne débranchez pas la chaudière du réseau électrique.
- ▶ Laissez l'interrupteur principal de l'installation de chauffage en position « 1 ».

1.3.6 Dommage causé par le gel suite à une température ambiante trop faible

Si une température ambiante trop faible est réglée dans certaines pièces, il se peut que le gel endommage certaines parties de l'installation de chauffage.



- ▶ En cas d'absence durant une période de gel, assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.
- ▶ Observez la fonction de protection antigél.

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- ▶ Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- ▶ Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

Produit - référence d'article

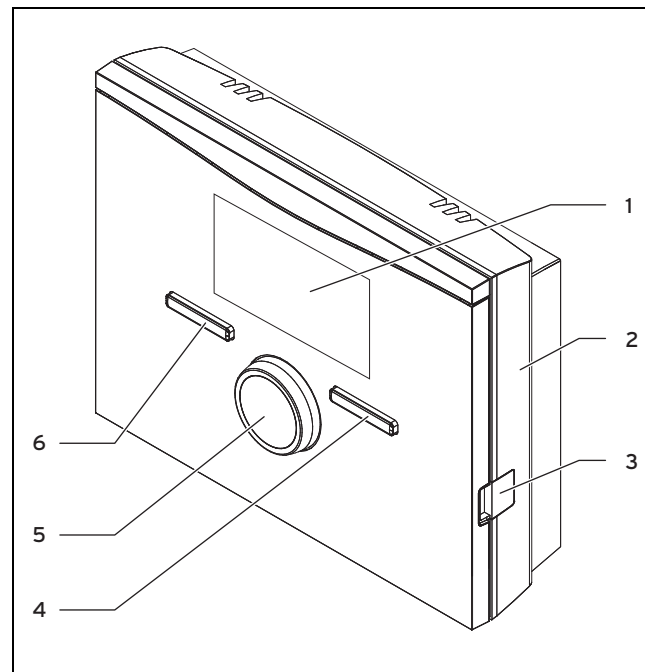
Validité: Belgique ET Suisse ET France

VRT 350

0020124473

3 Description du produit

3.1 Structure de l'appareil



1 Écran

3 Prise de diagnostic

2 Socle mural

4	Touche de sélection droite	6	Touche de sélection gauche
5	Bouton rotatif		

3.2 Fonction de régulation

Le régulateur pilote l'installation de chauffage **Vaillant** et la production d'eau chaude du ballon d'eau chaude sanitaire raccordé.

Si le régulateur est monté dans l'habitation, vous pouvez commander l'installation de chauffage et la production d'eau chaude de l'intérieur de votre logement.

3.2.1 Installation de chauffage

Ce régulateur se base sur la température ambiante et doit donc trouver place à l'intérieur du logement. Le régulateur vous permet de régler une température désirée pour différentes périodes de la journée et pour les divers jours de la semaine. La sonde de température mesure la température ambiante et transmet les valeurs au régulateur. Si la température ambiante est basse, le régulateur active la chaudière. Lorsque la température ambiante est parvenue à la température désirée qui a été réglée, le régulateur désactive la chaudière. Le régulateur réagit ainsi aux fluctuations de la température ambiante et régule une température ambiante constante par rapport à la température que vous avez réglée.

L'échange de données et l'alimentation électrique du régulateur passent par une interface eBUS. Vous pouvez équiper le régulateur d'un logiciel de diagnostic Vaillant et d'un système de communication par Internet Vaillant.

3.2.2 Préparation

Ce régulateur vous permet de régler la température et les périodes de production d'eau chaude. La chaudière chauffe l'eau dans le ballon d'eau chaude sanitaire jusqu'à la température que vous avez réglée. Vous pouvez régler des plages horaires durant lesquelles de l'eau chaude doit être disponible dans le ballon.

3.3 Fonction de protection antigel

La fonction de protection antigel protège l'installation de chauffage et l'habitation contre les dégâts causés par le gel.

La fonction de protection antigel surveille la température ambiante. Lorsque la température ambiante

- descend en dessous de 5 °C, le régulateur enclenche la chaudière et règle la température ambiante désirée sur 5 °C.
- monte au-dessus de 5° C, la chaudière est coupée, mais la surveillance de la température ambiante reste active.

3.4 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve à l'intérieur du régulateur et n'est pas accessible de l'extérieur.

3.5 Numéro de série

Vous pouvez retrouver la référence à 10 caractères à partir du numéro de série de l'appareil. Pour afficher le numéro de série, sélectionnez **Menu** → **Informations** → **Numéro de série**. La référence se trouve dans la deuxième ligne du numéro de série.

3.6 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les produits sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la déclaration de conformité.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

4 Fonctionnement

4.1 Structure de commande

4.1.1 Niveaux de commande et d'affichage

Le produit offre deux niveaux de commande et d'affichage.

Le niveau de commande utilisateur rassemble les informations et les possibilités de paramétrage destinées à l'utilisateur.

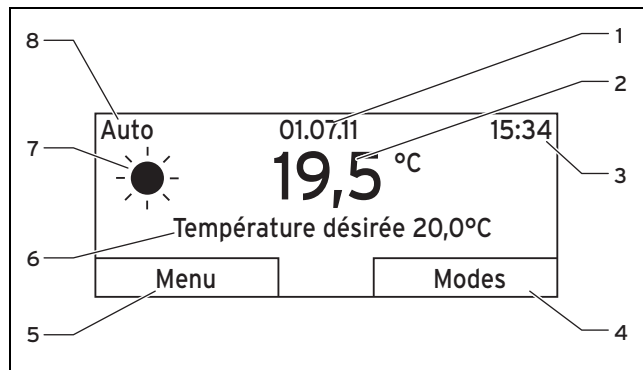
Vue d'ensemble des niveaux de commande (→ page 30)

Le menu réservé à l'installateur est strictement réservé au professionnel qualifié. Il est protégé par un code d'accès. Seuls les professionnels qualifiés sont autorisés à modifier des paramètres dans le menu réservé à l'installateur.

4.1.2 Structure des menus

La structure des menus du régulateur est divisée en trois niveaux. Il s'agit de deux niveaux de sélection et d'un niveau de réglage. L'affichage de base permet d'accéder au niveau de sélection 1, puis au niveau supérieur ou inférieur dans la structure des menus. Le niveau de sélection le plus bas donne à son tour accès au niveau de réglage.

4.1.3 Affichage de base



- | | | | |
|---|-------------------------------|---|-------|
| 1 | Date | 3 | Heure |
| 2 | Température ambiante actuelle | | |



4	Fonction actuelle de la touche de sélection droite (touche programmable)	6	Température désirée
5	Fonction actuelle de la touche de sélection gauche (touche programmable)	7	Symbole de chauffage en mode Auto
		8	Mode de fonctionnement réglé pour le chauffage

L'affichage de base indique les réglages et les valeurs actuels de l'installation de chauffage. Si vous effectuez un réglage au niveau du régulateur, l'écran bascule de l'affichage de base à l'affichage relatif au nouveau réglage.

L'affichage de base apparaît si vous

- appuyez sur la touche de sélection gauche et que vous quittez de ce fait le niveau de sélection 1.
- n'utilisez pas le régulateur pendant plus de 5 minutes.

4.1.3.1 Symboles du mode Auto

Symbole	Signification
	Mode Confort : pendant une plage horaire définie
	Mode Réduit : en dehors d'une plage horaire définie

4.1.3.2 Fonction de touche programmable

Les deux touches de sélection ont une fonction de touche programmable. Les fonctions actuelles des touches de sélection figurent sur la ligne inférieure de l'écran. La fonction des touches de sélection gauche et droite change selon le niveau

de sélection, l'entrée ou la valeur activée au sein de la structure des menus.

Si vous appuyez par ex. sur la touche de fonction gauche, la fonction associée à la touche gauche passe de **Menu** à **Retour**.

4.1.3.3 Menu

Si vous pressez la touche de sélection gauche **Menu**, vous passez de l'affichage de base au niveau de sélection 1 de la structure des menus.

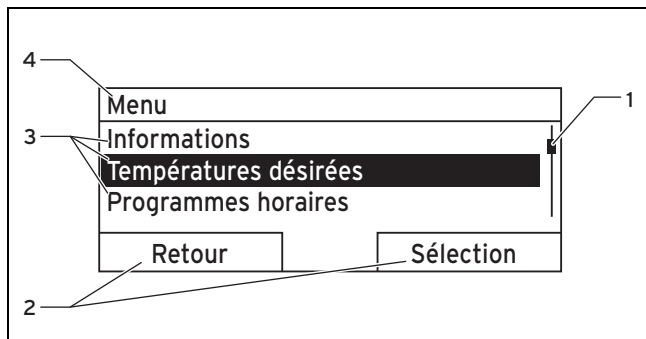
4.1.3.4 Mode de fonctionnement

Si vous appuyez sur la touche de sélection droite **Modes**, vous passez directement de l'affichage de base aux réglages accessibles dans l'option **Modes**.

4.1.3.5 Température désirée

La température désirée peut ne pas apparaître à l'écran selon le type de fonctionnement. C'est notamment le cas en mode **Eté**. Comme il n'y a pas de chauffage en mode **Eté** et que par conséquent le circuit de chauffage est désactivé, il n'y a pas de température désirée.

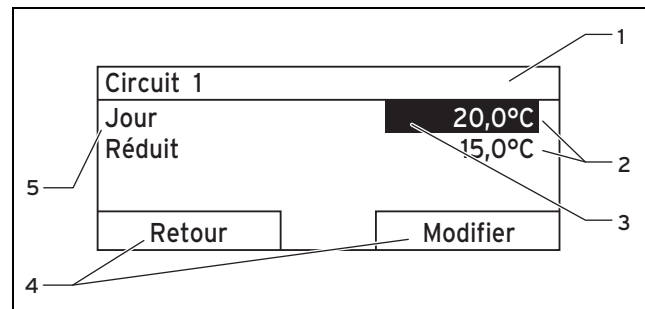
4.1.4 Niveau de sélection



- | | | | |
|---|---|---|--|
| 1 | Barre de défilement | 3 | Liste du niveau de sélection |
| 2 | Fonctions actuelles des touches de sélection droite et gauche | 4 | Fonction actuelle ou niveau de sélection |

Vous naviguez au sein des niveaux de sélection jusqu'au niveau de réglage dans lequel vous souhaitez relever ou modifier des réglages.

4.1.5 Niveau de réglage



- | | | | |
|---|-----------------------------------|---|---|
| 1 | Niveau de sélection actuel | 4 | Fonctions actuelles des touches de sélection droite et gauche |
| 2 | Valeurs | 5 | Niveau de réglage |
| 3 | Surbrillance (sélection actuelle) | | |

Dans le niveau de réglage, vous pouvez sélectionner des valeurs que vous souhaitez relever ou modifier.

4.2 Concept de commande

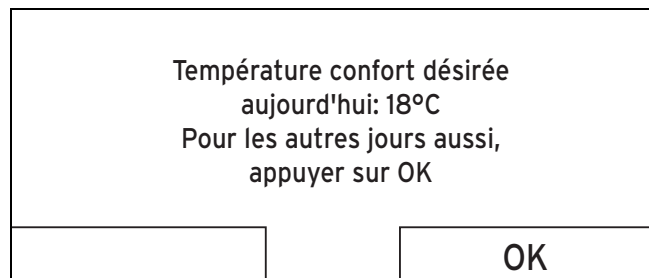
Le régulateur comporte deux touches de sélection et un sélecteur.

Le niveau de sélection, le niveau de réglage ou le paramètre activé s'affiche en surbrillance à l'écran, avec des caractères clairs sur fond sombre. Si une valeur est en surbrillance et qu'elle clignote, cela signifie qu'elle peut être modifiée.

Si vous n'actionnez aucun élément du régulateur pendant plus de 5 minutes, l'affichage de base réapparaît à l'écran.

4.2.1 Exemple : séquence de commande depuis l'affichage de base

L'affichage de base vous permet de modifier directement le paramètre **Température désirée** pour le jour actuel en tournant le sélecteur.



L'écran affiche une invite qui demande si la **température désirée** doit être modifiée uniquement pour le jour en cours ou de façon permanente.

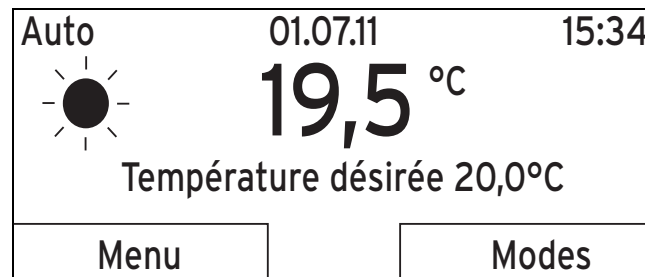
4.2.1.1 Modification du paramètre Température de confort désirée uniquement pour le jour actuel

- ▶ Agissez sur le bouton tournant pour régler la température désirée.
 - ◁ L'écran retourne à l'affichage de base après 12 secondes. La température désirée réglée est uniquement valable jusqu'à la fin de la plage horaire active du jour actuel.

4.2.1.2 Modification permanente de la température de confort désirée

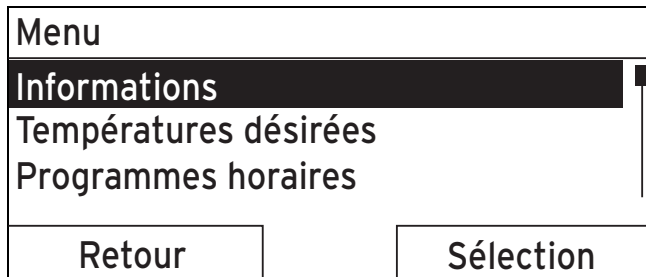
1. Agissez sur le bouton tournant pour régler la température désirée.
2. Appuyez sur la touche de sélection droite **Ok**.
 - ◁ L'écran retourne à l'affichage de base. La modification du paramètre « Température de confort désirée » est effective.

4.2.2 Exemple de manipulation, modification de la date

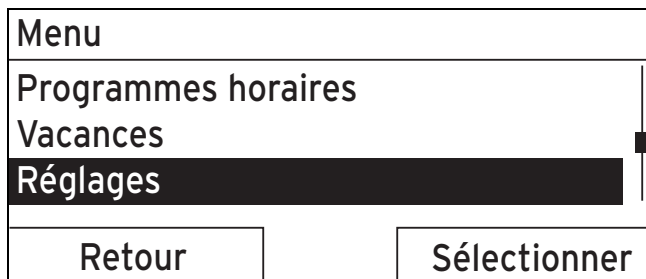


1. Si l'affichage de base ne figure pas à l'écran, appuyez sur la touche de sélection gauche **Retour** jusqu'à ce que l'affichage de base apparaisse.
2. Appuyez sur la touche de sélection gauche **Menu**.
 - ◁ Le régulateur bascule sur le niveau de sélection 1. La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction **Retour** (au niveau de sélection supérieur), tandis que la touche de sélection droite per-

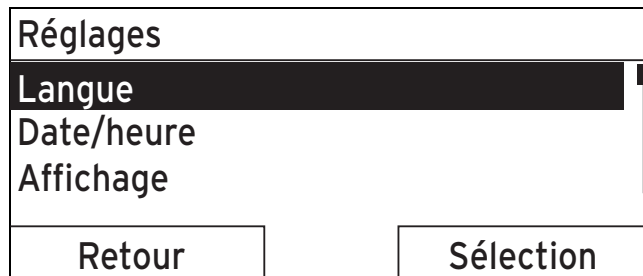
met d'activer la fonction **Sélectionner** (le niveau de sélection immédiatement inférieur).



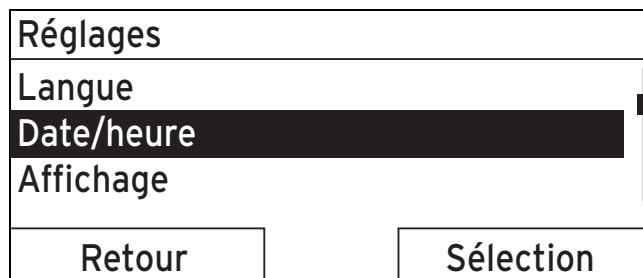
3. Agissez sur le bouton tournant de façon à mettre en surbrillance l'élément de liste **Réglages**.



4. Appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**.
 - ◀ Le régulateur bascule alors sur le niveau de sélection 2.



5. Agissez sur le bouton tournant de façon à mettre en surbrillance l'élément de liste **Date/Heure**.



6. Appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**.
 - ◀ Le régulateur bascule alors sur le niveau de réglage **Date**. La valeur correspondant au jour est en surbrillance. La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction **Retour** (au niveau de sélection supérieur), tandis que la touche de sélection droite permet d'activer la fonction **Modifier** (la valeur).

Date/heure	
Date	13.03.11
Heure	08:15
Heure d'été	Arrêt
Retour	Modifier

7. Appuyez sur la touche de sélection droite **Modifier**.
- ◁ La valeur en surbrillance se met à clignoter et vous pouvez la modifier en agissant sur le bouton tournant.
 - ◁ La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction **Annuler** (la modification), tandis que la touche de sélection droite permet d'activer la fonction **Ok** (pour valider la modification).

Date/heure	
Date	13.03.11
Heure	08:15
Heure d'été	Arrêt
Annuler	OK

8. Agissez sur le bouton tournant pour modifier la valeur.

Date/heure	
Date	14.03.11
Heure	08:15
Heure d'été	Arrêt
Annuler	OK

9. Appuyez sur la touche de sélection droite **Ok** pour valider la modification.
- ◁ La date modifiée est enregistrée dans le régulateur.

Date/heure	
Date	14.03.11
Heure	08:15
Heure d'été	Arrêt
Retour	Modifier

10. Si la valeur en surbrillance est correcte, appuyez une nouvelle fois sur la touche de sélection droite **Ok**.
- ◁ La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction **Retour**.
11. Appuyez à plusieurs reprises sur la touche de sélection gauche **Retour** pour revenir au niveau de sélection

immédiatement supérieur, puis passer du niveau de sélection 1 à l'affichage de base.

5 Fonctions de commande et d'affichage

L'indication de chemin d'accès au début de la description d'une fonction signale comment accéder à cette fonction au sein de la structure des menus.

La touche de sélection gauche **Menu** vous permet de régler les fonctions de commande et d'affichage directement.

5.1 Informations

5.1.1 Relevé de l'état de l'installation

Menu → **Informations** → **Etat de l'installation**

- Le point **Etat de l'installation** permet de visualiser la liste des valeurs actuelles du système : état actuel, pression d'eau, préparation et les paramètres actuels du **CIRCUIT 1**.

Le point **Etat de l'installation** contient également des informations :

- sur la plage horaire active (**AUTO jusqu'à**),
- sur les exceptions aux programmes horaires qui ont éventuellement été paramétrées avec la fonction **Absence**.

Seules les températures désirées pour les paramètres **Température de confort** et **Température de réduit** peuvent être réglées directement par le biais de l'option **Etat de l'ins-**

tallation. Toutes les autres valeurs doivent être réglées à d'autres endroits de la structure des menus, tel que décrit dans les chapitres suivants.

5.1.2 Relevé de la liste des messages d'état

Menu → **Informations** → **Etat de l'installation** → **Etat actuel**

- La valeur **OK** apparaît sous **Etat actuel** si aucune maintenance n'est nécessaire et qu'aucun défaut n'est survenu. Si une erreur s'est produite ou qu'un entretien est parvenu à échéance, le paramètre **Etat actuel** indique **Pas ok**. Dans ce cas, la touche de sélection droite est pourvue de la fonction **Afficher**. Si vous appuyez sur la touche de sélection droite **Afficher**, la liste des messages d'état apparaît à l'écran.

5.1.3 Consulter les coordonnées de l'installateur agréé

Menu → **Informations** → **Coordonnées**

- Si l'installateur agréé a enregistré son nom de société et son numéro de téléphone lors de l'installation, vous pouvez consulter ces données sous **Contact**.

5.1.4 Visualisation du numéro de série et de la référence d'article

Menu → **Informations** → **Numéro de série**

- L'option **Numéro de série** indique le numéro de série du régulateur que vous devrez le cas échéant indiquer

à l'installateur spécialisé. La référence se trouve dans la deuxième ligne du numéro de série.

5.2 Réglages

5.2.1 Réglage des températures désirées

Cette fonction vous permet de régler les températures souhaitées pour le **CIRCUIT 1** et la production d'eau chaude.

5.2.1.1 Circuit de chauffage



Attention !

Risque d'endommagements causés par le gel !

Si les pièces ne sont pas suffisamment chauffées, il peut en résulter des endommagements au niveau du bâtiment et de l'installation de chauffage.

- ▶ En cas d'absence durant une période de gel, assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service et qu'une protection antigel suffisante reste garantie.

Menu → Températures désirées → CIRCUIT 1

- Vous pouvez régler deux températures désirées différentes pour le circuit de chauffage :

- La température désirée **Jour** correspond à la température que vous souhaitez dans les pièces en journée ou lorsque vous êtes présent (fonctionnement de jour).
- La température désirée **Réduit** correspond à la température que vous souhaitez dans les pièces pendant la nuit ou lorsque vous êtes absent (fonctionnement de nuit).

5.2.1.2 Production d'eau chaude



Danger !

Risque de brûlure dû à l'eau chaude !

Il y a risque de brûlure aux points de puisage de l'eau chaude avec des températures supérieures à 60 °C. Les enfants en bas âges et les personnes âgées peuvent également encourir un risque, même avec des températures plus faibles.

- ▶ Sélectionnez la température de telle sorte qu'elle ne représente de danger pour personne.

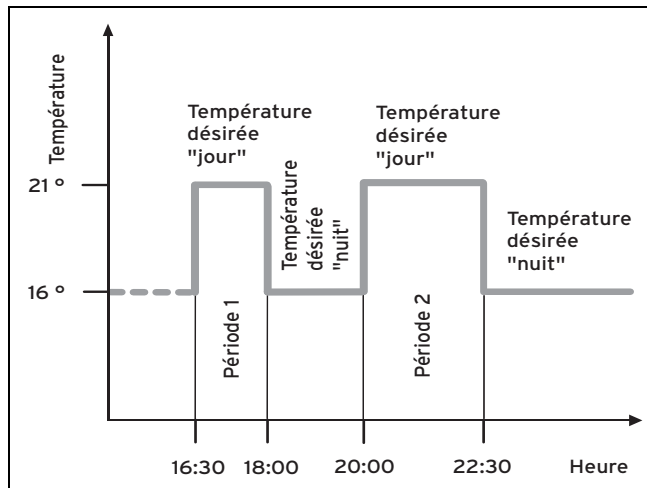
Menu → Températures désirées → Eau chaude sanitaire

- Vous pouvez utiliser les fonctions et les possibilités de réglage du régulateur pour la préparation uniquement si un ballon d'eau chaude sanitaire est raccordé à l'installation de chauffage.

Vous pouvez régler la température désirée pour le circuit d'eau chaude sanitaire à l'aide du paramètre **Eau chaude sanitaire**.

5.2.2 Réglage des programmes horaires

5.2.2.1 Représentation des plages horaires sur une journée



La fonction **Programmes horaires** vous permet de régler les plages horaires pour le circuit de chauffage et la production d'eau chaude.

Si vous n'avez pas réglé de plage horaire, le régulateur utilise les plages horaires définies au niveau du réglage d'usine.

5.2.2.2 Réglage des plages horaires pour les jours et les blocs

Vous pouvez paramétrer jusqu'à trois plages horaires pour un jour ou un bloc donné.

Les plages horaires programmées pour un jour donné sont prioritaires sur les plages horaires programmées pour un bloc de jours.

Température désirée **Confort** : 21 °C

Température désirée **Réduit** : 16 °C

Plage horaire 1 : 16.30 - 18.00

Plage horaire 2 : 20.00 - 22.30

Au cours des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température désirée pour le paramètre **Confort** (mode Confort).

En dehors des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température désirée définie au paramètre **Réduit** (mode Réduit).

5.2.2.3 Réglage rapide des programmes horaires

Si vous avez p. ex. besoin de plages horaires divergentes pour un seul jour de la semaine, réglez tout d'abord les plages horaires pour l'ensemble du bloc **Lundi au Vendredi**. Réglez ensuite les plages horaires divergentes pour le jour de la semaine concerné.

5.2.2.4 Affichage et modification des plages horaires divergentes dans un bloc

Lundi au Dimanche	
Période 1:	!! : !! - !! : !!
Période 2:	!! : !! - !! : !!
Période 3:	!! : !! - !! : !!
Retour	Sélectionner

Si vous affichez un bloc à l'écran et que vous avez défini une plage horaire divergente pour un jour de ce bloc, les horaires divergents sont signalés par !! .

Certains jours ne concordent pas avec le programme horaire Lu-Dim sélectionné.	
Retour	OK

Si vous appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**, un message indiquant la plage horaire divergente s'affiche à l'écran. Vous n'avez pas besoin d'adapter les plages horaires.

Pour afficher et modifier les horaires signalés par !! dans le bloc concerné, appuyez sur la touche de sélection droite **Ok**.

5.2.2.5 Pour le circuit de chauffage

Menu → **Programmes horaires** → **CIRCUIT 1**

- Les programmes horaires ne sont effectifs qu'en **mode Automatique** (→ page 22). Pour chaque plage horaire réglée, la température qui s'applique est celle qui a été paramétrée à l'aide de la fonction **Températures désirées**. À l'intérieur des plages horaires, le régulateur passe en mode Confort et le circuit de chauffage chauffe les pièces raccordées à la température **de confort** désirée. En dehors de ces plages horaires, le régulateur bascule en mode Réduit et le circuit de chauffage chauffe les pièces raccordées à la température **réduite** désirée.

Réglez les plages horaires pour le circuit de chauffage, de façon à ce que chaque plage horaire :

- commence env. 30 minutes avant l'heure à laquelle les pièces doivent être à la température **de confort** désirée.
- se termine env. 30 minutes avant l'heure à laquelle les pièces doivent être à la température **réduite** désirée.

5.2.2.6 Concernant la production d'eau chaude sanitaire

Menu → **Programmes horaires** → **Eau chaude sanitaire**

- Vous pouvez utiliser les fonctions et les possibilités de réglage du régulateur pour la préparation uniquement si un

ballon d'eau chaude sanitaire est raccordé à l'installation de chauffage.

Les programmes horaires de production d'eau chaude sanitaire ne sont effectifs qu'en **mode Automatique**.

La température désirée pour chacune des plages horaires programmées est celle du paramètre **Eau chaude sanitaire**. Lorsqu'une plage horaire touche à sa fin, le régulateur coupe la production d'eau chaude jusqu'au début de la plage suivante.

Réglez les plages horaires de production d'eau chaude, de façon à ce que chaque plage horaire :

- commence env. 30 minutes avant l'heure à laquelle le ballon d'eau chaude doit être à la température désirée pour le paramètre **Eau chaude sanitaire**.
- s'arrête 30 minutes avant l'heure à laquelle vous n'avez plus besoin d'eau chaude.

5.2.3 Tage außer Haus planen

Menu → **Vacances** → **CIRCUIT 1**

- Cette fonction vous permet de régler une période, avec date de début et de fin ainsi qu'une température pour les jours où vous n'êtes pas chez vous. Vous n'avez pas besoin de modifier les plages horaires pour lesquelles vous n'avez par ex. pas programmé d'abaissement de la température désirée en journée.

La protection antigel est activée.

Tant que la fonction **Vacances** est activée, celle-ci est prioritaire sur le mode de fonctionnement réglé. Une fois la pé-

riode définie écoulee ou si vous annulez la fonction, l'installation de chauffage fonctionne à nouveau selon le mode réglé.

5.2.4 Sélection de la langue



Remarque

L'installateur spécialisé effectue le réglage de la langue souhaitée lors de l'installation. Toutes les fonctions sont affichées dans la langue réglée.

Menu → **Réglages** → **Langue**

- Si p. ex. la langue d'un technicien de maintenance est différente de la langue réglée, vous pouvez changer la langue à l'aide de cette fonction.



Attention !

Du fait d'un choix de langue inapproprié, le régulateur peut éventuellement ne plus être commandé correctement.

Si vous sélectionnez une langue que vous ne comprenez pas, vous ne pouvez plus lire le texte sur l'écran du régulateur et par conséquent ne plus commander le régulateur.

- ▶ Sélectionnez une langue que vous comprenez.

Si malgré tout il devait arriver que le texte s'affiche à l'écran dans une langue incompréhensible, réglez une autre langue.

5.2.4.1 Réglage de la langue adéquate

1. Appuyez sur la touche de sélection gauche autant de fois que nécessaire, jusqu'à l'apparition de l'affichage de base.
2. Appuyez une nouvelle fois sur la touche de sélection gauche.
3. Tournez le sélecteur vers la droite jusqu'à ce que la ligne en pointillés apparaisse.
4. Tournez le sélecteur vers la gauche de façon à mettre en surbrillance la deuxième entrée de liste au-dessus de la ligne en pointillés.
5. Appuyez deux fois sur la touche de sélection droite.
6. Tournez le sélecteur jusqu'à ce qu'une langue que vous comprenez s'affiche.
7. Appuyez sur la touche de sélection droite.

5.2.5 Réglage de la date

Menu → **Réglages** → **Date/Heure** → **Date**

- Cette fonction vous permet de régler la date actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de la date se réfèrent à la date réglée.

5.2.6 Réglage de l'heure

Menu → **Réglages** → **Date/Heure** → **Heure**

- Cette fonction vous permet de régler l'heure actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de l'heure se réfèrent à l'heure réglée.

5.2.7 Passage à l'heure d'été

Menu → **Réglages** → **Date/Heure** → **Été/Hiver**

- Cette fonction permet de spécifier si le régulateur doit passer automatiquement à l'heure d'été ou si le passage à l'heure d'été doit être effectué manuellement.
- **Auto** : le régulateur passe automatiquement à l'heure d'été.
- **Arrêt** : le passage à l'heure d'été s'effectue manuellement.



Remarque

L'heure d'été renvoie à l'heure d'été en Europe Centrale : début = dernier dimanche de mars, fin = dernier dimanche d'octobre.

5.2.8 Réglage du contraste de l'écran

Menu → **Réglages** → **Affichage** → **Contraste**

- Vous pouvez régler le contraste de l'écran en fonction de la luminosité de l'environnement, de façon à ce que le texte soit bien lisible.

5.2.9 Réglage de la correction de sondes de température ambiante

Menu → **Réglages** → **Correction de sondes** → **Temp. ambiante**

- Le régulateur comporte un thermomètre intégré pour mesurer la température ambiante. Si vous disposez d'un

autre thermomètre dans la même pièce et que vous comparez les valeurs, les températures peuvent diverger de façon constante.

Exemple

Un thermomètre installé dans la pièce indique en permanence une température supérieure d'un degré à la température ambiante actuelle affichée à l'écran du régulateur. La fonction **Temp. ambiante** permet de compenser l'écart au niveau de la température affichée par le régulateur en spécifiant un coefficient de correction de +1 K (1 K = 1 °C). Le K (Kelvin) est une unité de différence de température. L'entrée d'un coefficient de correction a une incidence sur la régulation basée sur la température ambiante.

5.2.10 Noms des circuits de chauffage

Menu → Réglages → Noms des circuits chauffage

- Vous avez la possibilité de modifier les noms par défaut des circuits de chauffage. La désignation de nom est limitée à 10 caractères.

5.2.11 Retour aux réglages d'usine

Vous avez la possibilité de restaurer les réglages d'usine (réinitialisation) pour les **programmes horaires** ou encore pour **tous les réglages**.

Menu → Réglages → Retour aux réglages d'usine → Programmes horaires

- Le point **Programmes horaires** vous permet de rétablir les réglages d'usine pour l'ensemble des paramètres que

vous avez définis par le biais de la fonction **Programmes horaires**. Les autres réglages de temps, comme **Date/Heure**, restent inchangés.

Pendant que le régulateur réinitialise les programmes horaires pour rétablir les réglages d'usine, le message **En cours** s'affiche à l'écran. L'écran repasse ensuite sur l'affichage de base.



Attention !

Risque de dysfonctionnement !

La fonction **Tous les réglages** réinitialise tous les réglages aux réglages d'usine, y compris les réglages qui ont été effectués par l'installateur agréé. Après l'exécution de cette fonction, l'installation de chauffage est ensuite susceptible de ne plus être en état de fonctionner.

- ▶ Réservez à l'installateur agréé la réinitialisation de tous les réglages aux réglages d'usine.

Menu → Réglages → Retour aux réglages d'usine → Tous les réglages

- Pendant que le régulateur réinitialise les paramètres pour rétablir les réglages d'usine, le message **En cours** s'affiche à l'écran. L'assistant d'installation, qui doit uniquement être utilisé par l'installateur spécialisé, apparaît ensuite à l'écran.

5.2.12 Accès technicien

L'Accès technicien est réservé à l'installateur agréé et est par conséquent protégé par un code d'accès. Ce niveau de commande permet à l'installateur agréé d'effectuer les réglages nécessaires.

5.3 Modes

La touche de sélection droite **Modes** permet de régler directement le mode de fonctionnement.

Le chemin d'accès qui figure au début de la description d'un mode de fonctionnement indique comment accéder à ce mode au sein de la structure des menus.

5.3.1 Modes disponibles pour le circuit chauffage

5.3.1.1 Mode automatique

Modes → Mode Automatique

- Le mode Automatique régule le circuit de chauffage en fonction de la température désirée, selon les plages horaires programmées.

Au cours des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température désirée pour le paramètre **Confort** (mode Confort).

En dehors des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température désirée pour le paramètre **Réduit** (mode réduit).

5.3.1.2 Mode Été

Modes → Eté

- La fonction de chauffage est désactivée pour le circuit de chauffage et la fonction de protection antigel est activée.

Le régulateur régule la production d'eau chaude conformément aux plages horaires réglées à cet égard.

5.3.1.3 Confort

Modes → Confort

- Le mode **Confort** régule le circuit de chauffage en fonction de la température **de confort** désirée (et paramétrée), indépendamment d'une quelconque plage horaire.

5.3.1.4 Mode Réduit

Modes → Mode Réduit

- Le **mode Réduit** pilote le circuit de chauffage en fonction de la température **réduite** désirée paramétrée, indépendamment d'une quelconque plage horaire.

5.3.1.5 Arrêt (hors gel)

Modes → Arrêt (hors gel)

- la fonction de chauffage est désactivée. La fonction de protection antigel est activée.

5.3.2 Modes de production d'eau chaude

Le mode de production d'eau chaude correspond au mode de fonctionnement paramétré pour le circuit de chauffage. Il est impossible de choisir un autre mode.

5.3.2.1 Mode automatique

En mode Automatique, la production d'eau chaude est régulée en fonction de la température désirée qui a été définie pour le paramètre **Eau chaude sanitaire** et des plages horaires programmées. Les plages horaires pour la production d'eau chaude sont réglées par le biais de la fonction **Programmes horaires**. Si vous n'avez pas réglé de plage horaire, le régulateur utilise les plages horaires définies au niveau du réglage d'usine pour la production d'eau chaude.

À l'intérieur des plages horaires, la production d'eau chaude est activée et maintient la température d'eau chaude réglée dans le ballon d'eau chaude sanitaire. La production d'eau chaude est désactivée en dehors des plages horaires.

5.3.2.2 Été

En mode été, la production d'eau chaude est régulée en fonction de la température désirée qui a été définie pour le paramètre **Eau chaude sanitaire** et des plages horaires programmées. Les plages horaires pour la production d'eau chaude sont réglées par le biais de la fonction **Programmes horaires**. Si vous n'avez pas réglé de plage horaire, le régulateur utilise les plages horaires définies au niveau du réglage d'usine pour la production d'eau chaude.

À l'intérieur des plages horaires, la production d'eau chaude est activée et maintient la température d'eau chaude réglée dans le ballon d'eau chaude sanitaire. La production d'eau chaude est désactivée en dehors des plages horaires.

5.3.2.3 Confort

En mode Confort, la production d'eau chaude est régulée en fonction de la température désirée qui a été définie pour le paramètre **Eau chaude sanitaire**, sans tenir compte des plages horaires.

5.3.2.4 Réduit

La préparation est désactivée et la fonction de protection antigel est activée.

5.3.2.5 Arrêt Installation

La préparation est désactivée et la fonction de protection antigel est activée.

5.4 Modes de fonctionnement spéciaux

Les modes spéciaux sont directement accessibles depuis n'importe quel mode de fonctionnement, en appuyant sur la touche de sélection droite **Modes**.

Le chemin d'accès qui figure au début de la description d'un mode de fonctionnement spécial indique comment accéder à ce mode au sein de la structure des menus.

5.4.1 Charge forcée du ballon

Modes → Charge forcée du ballon

- Si vous avez désactivé la production d'eau chaude ou si vous avez besoin d'eau chaude en dehors d'une plage horaire programmée, activez le mode spécial **Charge forcée du ballon**. Ce mode spécial permet de chauffer l'eau du ballon de façon ponctuelle, jusqu'à ce que la température désirée pour le paramètre **Eau chaude sanitaire** soit atteinte, ou avant en cas d'annulation de votre part. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement préréglé.

5.4.2 Fête

Modes → Fête

- Pour activer temporairement le circuit de chauffage et la production d'eau chaude, au cours d'une fête par exemple, utilisez le mode spécial **Fête**.

Ainsi, vous n'avez pas besoin de modifier les réglages sur l'installation de chauffage pour de courtes périodes. Ce mode de fonctionnement spécial régule la température ambiante en fonction de la température désirée pour le paramètre **Confort** conformément aux plages horaires programmées.

Si l'écran indique **Mode Fête actif**, vous pouvez régler la température désirée pour le circuit de chauffage correspondant au paramètre **Confort** à l'aide du sélecteur.

Ce mode de fonctionnement spécial est désactivé une fois que la plage horaire suivante est atteinte ou avant, en cas d'annulation de votre part. L'installation de chauffage fonc-

tionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement préréglé.

5.4.3 Absence exceptionnelle

Modes → Absence exceptionnelle

- Si vous vous absentez seulement une journée, p. ex. en cas d'excursion, activez le mode de fonctionnement spécial **Absence exceptionnelle**. Vous n'avez donc pas besoin de modifier des plages horaires pour lesquelles vous avez p. ex. programmé une augmentation de la température dans la journée. Ce mode de fonctionnement spécial régule la température ambiante en fonction de la température **réduite** désirée.

La production d'eau chaude est coupée et la protection anti-gel est activée.

Si l'écran indique **Absence exceptionnelle active**, vous pouvez régler la température **réduite** désirée pour le circuit de chauffage à l'aide du sélecteur.

Le mode de fonctionnement spécial est désactivé automatiquement à partir de 24:00 ou avant, si vous l'annulez. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement préréglé.

5.5 Messages

5.5.1 Message d'entretien

Si un entretien est nécessaire, le régulateur affiche un message d'entretien sur l'affichage.

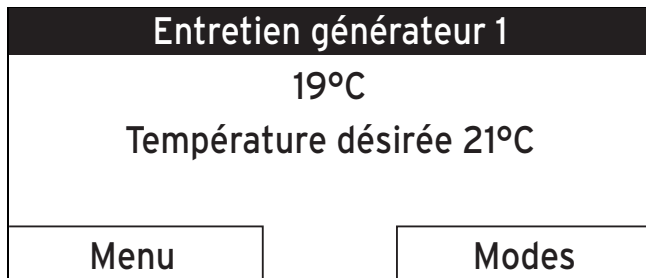


Attention !

Risque d'endommagement de l'installation de chauffage dû à l'absence de maintenance !

Un message de maintenance s'affiche lorsqu'il faut faire intervenir un professionnel qualifié pour l'entretien de l'installation de chauffage. Si vous n'observez pas le message de maintenance, il peut en résulter des dommages matériels ou une panne de l'installation de chauffage.

- ▶ Lorsque le régulateur affiche un message de maintenance, contactez un installateur agréé.



Les messages d'entretien suivants peuvent apparaître :

– Entretien chaudière

– Entretien (de l'installation de chauffage)

5.5.2 Message d'erreur

Si un défaut survient sur l'installation de chauffage, un message d'erreur s'affiche à l'écran du régulateur.

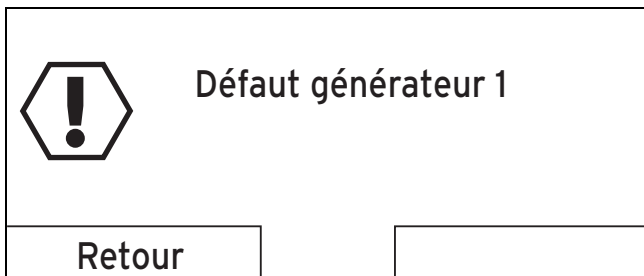


Attention !

Risque d'endommagement de l'installation de chauffage dû à l'absence d'élimination de défauts !

Un message d'erreur signale la nécessité d'un dépannage ou d'une réparation de l'installation de chauffage par l'installateur agréé. Si vous n'observez pas le message d'erreur, il peut en résulter des dommages matériels ou une panne de l'installation de chauffage.

- ▶ Si le régulateur affiche un message d'erreur, contactez un professionnel qualifié.



Si le régulateur indique un message d'erreur à l'écran à la place de l'affichage de base, appuyez sur la touche de fonction gauche **Retour** pour repasser à l'affichage de base.

Vous pouvez également relever les messages d'erreur actuels en sélectionnant **Menu** → **Informations** → **Etat de l'installation** → **Etat actuel**. Dès qu'il y a un message d'erreur relatif à l'installation de chauffage, le paramètre **Etat actuel** du niveau de réglage indique **Erreur**. Dans ce cas, la touche de fonction droite est associée à la fonction **Afficher**.

6 Dépannage

6.1 Identification et résolution des défauts

Défaut	Cause	Résolution du défaut
Affichage sombre	Défaut de l'appareil	<ul style="list-style-type: none"> – Éteignez tous les générateurs de chaleur pendant environ 1 minute en agissant sur les interrupteurs principaux. – Si le défaut n'est pas résolu, adressez-vous à un installateur spécialisé.
Pas de modification de l'affichage en agissant sur le sélecteur		
Affichage qui ne réagit pas à la manipulation des touches de sélection		

7 Entretien et maintenance

7.1 Entretien du produit

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.
- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

8 Mise hors service

8.1 Remplacement du régulateur

Pour changer le régulateur de l'installation de chauffage, il faut mettre l'installation de chauffage hors service.

- Confiez ces interventions à un installateur spécialisé.

8.2 Recyclage et mise au rebut

- Tenez compte des consignes de recyclage et de mise au rebut qui figurent dans la notice d'installation.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Validité: Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans minimum contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées

à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verrait automatiquement annulée.

3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement

des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Validité: Suisse

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants. Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Validité: France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, ainsi que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés. En tout état de cause, ces opérations doivent être réalisées en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant bénéficient d'une garantie commerciale accordée par le constructeur. Sa durée et ses conditions sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit et dont les dispositions s'appliquent prioritairement en cas de contradiction avec tout autre document. Cette garantie n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties prévues par la loi au bénéfice de l'acheteur du produit, étant entendu que ces dernières ne s'appliquent pas lorsque la défaillance

du produit trouve son origine dans une cause étrangère, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels) ;
- caractéristiques techniques du produit inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- dimensionnement du produit inapproprié aux caractéristiques de l'installation ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur ;
- environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc. ;
- Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

9.2 Service après-vente

Validité: Belgique

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.be.

Validité: Suisse

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.ch.

Validité: France

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.fr.

Annexe

A Vue d'ensemble des modes de fonctionnement

Le mode actif figure en haut à gauche de l'affichage de base.

La touche de sélection droite permet de passer directement de l'affichage de base à l'écran de paramétrage **Modes**.

Si vous avez activé un mode de fonctionnement spécial, ce mode spécial apparaît sur l'affichage.

Mode	Réglage	Réglage d'usine	Réglage
Mode actuel			
Auto	Mode automatique	Actif	
Eté	Eté	Inactif	
Jour	Confort	Inactif	
Réduit	Mode Réduit	Inactif	
Arrêt (hors gel)	Arrêt (hors gel actif)	Inactif	
Mode spécial			
Charge forcée du ballon	Actif, Inactif	Inactif	
Fête	Actif, Inactif	Inactif	
Absence exceptionnelle	Actif, Inactif	Inactif	

B Vue d'ensemble des niveaux de commande

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine	Réglage
	min.	max.				
Informations → État de l'installation → (Informations → État de l'installation →						
Installation ou État de l'installation (Système)						

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine	Réglage
	min.	max.				
État actuel (État actuel)	Valeur actuelle					
Pression d'eau (Pression d'eau)	Valeur actuelle		bar			
Eau chaude sanitaire (Eau chaude sanitaire)	Valeur actuelle			En charge, Chargée (En charge, pas en charge)		
CIRCUIT CHAUFFAGE 1 (CIRCUIT CHAUFFAGE 1)						
Temp. de confort (Temp. de confort)	Valeur actuelle		°C	0,5	20	
	5	30				
Température de réduit (Temp. de réduit)	Valeur actuelle		°C	0,5	15	
	5	30				
Mode AUTO jusqu'au (Mode AUTO jusqu'au)	Valeur actuelle		h:min			
Absent du (Absent du)	Valeur actuelle		jj.mm.aa			
Absent jusqu'à (Absent jusqu'à)	Valeur actuelle		jj.mm.aa			
Informations → Contact → (Informations → Contact →)						
Entreprise Téléphone (Entreprise, téléphone)	Valeurs actuelles					
Informations → Numéro de série → (Informations → Numéro de série →)						
Référence de l'appareil	Valeur permanente					
Températures désirées → CIRCUIT CHAUFFAGE 1 → (Températures désirées → CIRCUIT CHAUFFAGE 1 →)						

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine	Réglage
	min.	max.				
Confort (Confort) Réduit (Réduit)	5	30	°C	0,5	20 15	
Températures désirées → Eau chaude sanitaire → (Températures désirées → Eau chaude sanitaire →)						
Eau chaude sanitaire (Eau chaude sanitaire)	35	70	°C	1	60	
Programmes horaires → CIRCUIT CHAUFFAGE 1 → (Programmes horaires → CIRCUIT CHAUFFAGE 1 →)						
Jours individuels et blocs				Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche (Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di) Lundi - Dimanche, Lundi - Vendredi, Samedi - Dimanche (Lu - Di, Lu - Ve, Sa - Di)	Lundi - Vendredi: 06:00-22:00 (Lu à Ve : 06:00-22:00) Samedi: 07:30-23:30 (Sa : 07:30-23:30) Dimanche: 07:30-22:00 (Di : 07:30-22:00)	
Période 1 : Début - Fin (plage horaire 1 : début - fin) Période 2 : Début - Fin (plage horaire 2 : début - fin) Période 3 : Début - Fin (plage horaire 3 : début - fin)	00:00	24:00	h:min	10 min		
Programmes horaires → Eau chaude sanitaire → (Programmes horaires → Eau chaude sanitaire →)						

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine	Réglage
	min.	max.				
Jours individuels et blocs				Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche (Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di) Lundi - Dimanche, Lundi - Vendredi, Samedi - Dimanche (Lu - Di, Lu - Ve, Sa - Di)	Lundi - Vendredi: 05:30-22:00 (Lu à Ve : 05:30-22:00) Samedi: 07:00-23:30 (Sa : 07:00-23:30) Dimanche: 07:00-22:00 (Di : 07:00-22:00)	
Période 1 : Début - Fin (plage horaire 1 : début - fin) Période 2 : Début - Fin (plage horaire 2 : début - fin) Période 3 : Début - Fin (plage horaire 3 : début - fin)	00:00	24:00	h:min	10 min		
Vacances → (Vacances →)						
Début (Début)	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	Jour.mois.année	01.01.10	
Fin (Fin)	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	Jour.mois.année	01.01.10	
Température (Température)	Protection contre le gel ou 5	30	°C	0,5	Protection anti-gel	
Réglages → Langue → (Réglages → Langue →)						
				Langue sélectionnable	Français	

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine	Réglage
	min.	max.				
Réglages → Date / Heure → (Réglages → Date/heure →)						
Date (Date)	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	Jour.mois.année	01.01.10	
Heure (Heure)	00:00	24:00	h:min	10 min	00:00	
Heure d'été (Heure d'été)				Auto, Arrêt (Auto, arrêt)	Arrêt (arrêt)	
Réglages → Affichage → (Réglages → Écran →)						
Contraste (Contraste écran)	01	15		1	9	
Réglages → Correction de sondes → (Réglages → Correction de sondes →)						
Temp. ambiante (Température ambiante)	-3,0	3,0	K	0,5	0,0	
Réglages → Donner nom circuit chauffage → (Réglages → Donner nom circuit chauffage →)						
CIRCUIT 1 (CIRCUIT CHAUFFAGE 1)	1	10	Lettres, chiffres	A à Z, 0 à 9, espace	CIRCUIT 1 (CIRCUIT CHAUFFAGE 1)	
Réglages → Réglages d'usine → (Réglages → Réglage d'usine (réinitialiser) →)						
Programmes horaires (Programmes horaires)				Non, Oui (Non, Oui)	Non (Non)	

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine	Réglage
	min.	max.				
Tous les réglages (Tout)				Non, Oui (Non, Oui)	Non (Non)	
Accès technicien → (Accès technicien →)						
Saisie du code d'accès (Saisie du code d'accès)	000	999		1	000	

C Caractéristiques techniques

C.1 Régulateur

Désignation	Valeur
Tension de service U _{max}	24 V
Consommation électrique	< 50 mA
Section des câbles de raccordement	0,75 ... 1,5 mm ²
Type de protection	IP 20
Classe de protection	III
Température ambiante maximale admissible	60 °C
Tension de choc mesurée	330 V
Degré de pollution	2
Principe de fonctionnement	Type 1
Hauteur	97 mm

Désignation	Valeur
Largeur	147 mm
Profondeur	50 mm

Index

A		
Accès technicien	22	
Affichage		
Etat de l'installation	15	
Programmes horaires	18	
Affichage de base	9	
Affichage, coordonnées (contact) de l'installateur spécialisé	15	
Arrêt	23	
Arrêt du système	22	
C		
Circuit de chauffage		
Températures désirées	16	
Concept de commande	11	
Confort	22	
Contact	15	
Coordonnées (contact), installateur spécialisé	15	
Correction de sondes de température ambiante		
Réglage	20	
D		
Documents	7	
Dysfonctionnements, régulateur	26	
E		
Ébouillantage		
Eau potable	4	
Etat de l'installation		
Visualisation	15	
Eté / Hiver		
Passage	20	
Éviter les dommages sous l'effet du gel	5	
Exemple de manipulation, réglage de la date	12	
F		
Fonction de protection antigél	8	
Fonction de régulation	8	
Fonction de touche programmable	10	
Fonctions de commande et d'affichage	15	
G		
Gel	5	
H		
Heure normale		
Passage	20	
I		
Installateur spécialisé, coordonnées (contact)	15	
Installation de chauffage	8	
M		
Marquage CE	9	
Message d'entretien	24	
Message d'erreur	25	
Messages d'état	15	
Mode	10	
Chauffer, arrêt	22	
Production d'eau chaude sanitaire, arrêt	23	
Production d'eau chaude sanitaire, mode Été	23	
Mode automatique	22	
Mode Été	22-23	
Mode Réduit	22	

Modes.....	22	Réglage	
Préparation	23	Correction de sondes de température ambiante	20
Modes de fonctionnement		Réglage de l'heure	20
Mode automatique	22	Réglage de la date	20
Modes de fonctionnement spéciaux.....	23	Réglage de la date, exemple de manipulation	12
Absence exceptionnelle.....	24	Réglage des plages horaires pour les jours et les blocs	17
Charge forcée du ballon	24	Réglage du contraste de l'écran.....	20
Fête.....	24	Régulateur, dysfonctionnements.....	26
N		Restauration de la langue	20
Niveau d'affichage.....	9	S	
Niveau de commande	9	Sélection de la langue	19
Niveau de réglage	11	Structure	
Niveau de sélection	11	Appareil.....	7
Noms des circuits chauffage	21	Symboles.....	10
Numéro de série	9	T	
P		Température ambiante	
Plage horaire, plages divergentes dans un bloc	18	Réglage de la correction de sondes	20
Planification		Température désirée	10
Vacances	19	modification permanente	12
Préparation.....	8, 16	modification pour un jour sonné	12
Prévention des dysfonctionnements	5	Préparation	16
Programme horaire		Températures désirées	
Eau chaude sanitaire	18	Circuit de chauffage.....	16
Réglage rapide	17	Réglage	16
Programmes horaires		régler.....	16
Réglage	17	U	
R		Utilisation conforme	3
Recyclage et mise au rebut.....	27	V	
Référence d'article	9	Vacances	
		Planification	19

Visualisation de la référence d'article.....	9, 15
Visualisation des messages d'état	15
Visualisation du numéro de série	9, 15

Fournisseur

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. 2 3349300 ■ Fax 2 3349319

Kundendienst / Service après-vente / Klantendienst 2 3349352

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be

Vaillant Sàrl

Z.I. d'In-Riaux 30 ■ CH-1728 Rossens

Tél. +41 26 409 72 10 ■ Fax +41 26 409 72 14

Service après-vente tél. +41 26 409 72 17 ■ Service après-vente fax +41 26 409 72 19

romandie@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch

SDECC SAS (une société de Vaillant Group en France)

SAS au capital de 19 800 000 euros - RCS Créteil 312 574 346 ■ Siège social: 8 Avenue Pablo Picasso

94120 Fontenay-sous-Bois

Téléphone 01 4974 1111 ■ Fax 01 4876 8932

www.vaillant.fr



0020131950_02

Éditeur/fabricant

Vaillant GmbH

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid

Tel. +49 2191 18 0 ■ Fax +49 2191 18 2810

info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.

Sous réserve de modifications techniques.